



Fiche d'information médias

Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions

Le rapport du comité d'experts sur le rendement scientifique
et le financement de la recherche

En 2010, le ministre de l'Industrie, au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, a approché le Conseil des académies canadiennes (CAC) pour qu'il constitue un comité d'experts afin de répondre à la question suivante :

Que peut-on apprendre des données scientifiques et des approches employées par d'autres organismes de financement de par le monde, sur le plan des indicateurs de rendement et des pratiques exemplaires relatives à leur utilisation, dans le contexte de la recherche en sciences naturelles et en génie effectuée dans les universités, les collèges et les écoles polytechniques?

En vue de répondre à cette question, le CAC a réuni un comité pluridisciplinaire de seize éminents experts canadiens et étrangers. Le comité d'experts était présidé par Mme Rita Colwell, professeure d'université émérite au College Park de l'Université du Maryland et à l'École de santé publique Bloomberg de l'Université Johns Hopkins. Mme Colwell a aussi servi comme onzième directrice de la National Science Foundation de 1998 à 2004.

Le rapport du comité d'experts renferme une évaluation approfondie des indicateurs de rendement scientifique et des pratiques internationales qui éclairent l'affectation des fonds à la recherche. Après avoir examiné données disponibles, le comité d'experts a abouti aux conclusions suivantes :

I. De nombreux indicateurs scientifiques et approches en matière d'évaluation sont suffisamment robustes pour évaluer le rendement scientifique dans les domaines des SNG agrégés au niveau national.

Les indicateurs quantitatifs peuvent être utiles pour évaluer l'impact scientifique global de la recherche menée dans un domaine au niveau national et pour préciser les tendances de la recherche ou la capacité de recherche nationale dans certains contextes d'évaluation. À titre d'exemple, les indicateurs fondés sur les citations – s'ils sont correctement normalisés – peuvent être des outils de mesure utiles pour évaluer l'impact scientifique global de la recherche dans un domaine particulier au niveau national.

II. Dans le cadre d'une évaluation scientifique axée sur l'affectation des fonds à la recherche, les indicateurs quantitatifs devraient servir à éclairer plutôt qu'à remplacer le jugement des experts.

Les indicateurs quantitatifs ne devraient pas être utilisés pour guider l'affectation des fonds à la recherche sans faire intervenir le jugement d'experts. Les données disponibles montrent que les stratégies les plus prometteuses reposent sur l'utilisation simultanée d'indicateurs quantitatifs et du jugement d'experts. De nombreux pays – dont l'Australie et le Royaume-Uni – ont employé des stratégies d'évaluation de la science combinant des indicateurs et le jugement d'experts dans divers contextes.

III. Les « pratiques exemplaires » internationales nous éclairent peu sur l'utilisation des indicateurs scientifiques et les stratégies d'évaluation.

Aucun indicateur, ensemble d'indicateurs ou stratégie d'évaluation n'offre une solution idéale pour tous les contextes d'évaluation de la recherche exploratoire en sciences naturelles et en génie. Il faut prendre en considération les circonstances particulières de l'évaluation et le contexte du financement de la recherche. L'évaluation doit refléter les buts (sous l'angle des extrants ou des résultats souhaités) et les objectifs ultimes du programme ou de l'organisme de financement. À titre d'exemple, les décisions de financement d'un conseil subventionnaire tel que le CRSNG devraient tenir compte des objectifs de son programme de financement et de la stratégie d'ensemble du gouvernement.

IV. Lier directement l'affectation des fonds à des indicateurs quantitatifs est beaucoup trop simpliste et ne constitue pas une stratégie réaliste.

Ni les données disponibles ni l'expérience tirée des processus de financement d'autres pays ne justifient une approche simpliste en matière d'affectation des fonds ou l'application d'un indicateur particulier. Les organismes de financement peuvent choisir d'accroître les montants affectés aux domaines de recherche montrant des faiblesses afin d'y améliorer le rendement, ou au contraire orienter les ressources vers des domaines de recherche plus dynamiques. Ces choix sont dictés par la stratégie.

En outre, il n'y a pas de raison impérieuse de penser que les succès passés vont se traduire en succès futurs, ou que les échecs passés laissent présager d'échecs futurs. Par conséquent, les indicateurs scientifiques – essentiellement une mesure du rendement passé – ne sont peut-être pas toujours de bons prédicteurs des perspectives futures.

Le comité d'experts a aussi énoncé quatre grands principes afin d'appuyer les organismes de financement de la recherche qui entreprennent des évaluations scientifiques pour guider l'affectation de leurs ressources budgétaires. Ce sont : le contexte est important; ne pas nuire; la transparence est essentielle; et le jugement des experts scientifiques demeure inestimable. Ces principes sont articulés plus en détail dans le rapport du comité d'experts.

Pour de plus amples renseignements ou pour télécharger gratuitement un exemplaire du rapport, intitulé ***Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions***, veuillez consulter le site www.sciencepourlepublic.ca.